

LE COUDRÉEN

Fête des Laboueurs 2017



La remise du trophée que les forgerons ont confectionné
durant tout le week-end pour offrir à la commune

LE MOT DU MAIRE

2018 sera une année de tension budgétaire, après 40% de baisse de la dotation globale de fonctionnement en 5 ans. Nous allons gérer la suppression progressive de la taxe d'habitation. La commune ne maîtrisera plus que les taxes foncières.

Et pourtant, il faut bien avoir en tête que les investissements publics sont réalisés à 70% par les collectivités et que contrairement à l'État, tous les budgets sont votés en équilibre.

La dette des collectivités représente moins de 10% de la dette publique et de plus, une commune ne peut emprunter que pour financer un investissement.

Nous allons cependant continuer à investir !

Nous avons la chance d'avoir des commerces dans notre village et il faut tout faire pour les maintenir : en 2 mois, 4 boulangeries ont fermé dans un rayon de 30 kms (Préaux du Perche, Cormes, Belhomert et Saint-Victor de Buthon) et 3 bars restaurants (Unverre, La Bazoches Gouet et Montmirail) et avec l'accroissement des normes, il faudrait que les pouvoirs publics aient une politique plus constructive que répressive.

On aborde toujours une nouvelle année avec beaucoup de joie mais ayons aussi une pensée pour les familles de ceux qui nous ont quittés.

Excellente année 2018 à toutes et tous.

Marc LHUILLERY

NOUVELLES COMMUNALES

TRAVAUX 2018

Au cours de cette année :

Nous terminerons l'enrobé des allées du cimetière.

Des travaux sur les chemins seront réalisés (La Fontaine, Le Cormier, Le Veillary, la Rue des Garennes).

Nous aménagerons le lotissement « Le Clos du Bois ».

Nous isolerons la salle des fêtes.

Et enfin, nous risquons d'être obligés de changer la voiture des employés communaux, car le contrôle technique pourrait lui être fatal (25 ans d'âge).

RYTHMES SCOLAIRES

Compte-tenu des évolutions des mesures gouvernementales, chaque commune doit délibérer sur le retour ou non aux 4 jours hebdomadaires à la rentrée 2018.

Le sondage réalisé auprès des parents d'élèves a permis de constater que les avis étaient partagés avec une petite majorité pour les 4 jours. Le choix se fera en concertation avec la communauté de communes du Perche qui gère le transport ; la disparité n'étant pas gérable. Le conseil a voté pour le maintien des 4,5 jours dans un souci de qualité de travail et de concentration pour les enfants.

UN PARKING AUX FROUS

La proposition tarifaire du terrain faite par le propriétaire pour la réalisation du parking des Frous, étant trop élevée, le conseil municipal a décidé de ne pas donner suite à ce projet.

MATÉRIEL

Dorénavant, les employés communaux utilisent le Ripagreen (désherbeur thermique) dont la commune a fait l'acquisition. Une formation a eu lieu sur place pour optimiser son utilisation.

NOUVELLE ACTIVITÉ

A.V.S. (À Votre Service) au 13, rue des Moulins.

Nicolas TEMPLIER est donc à votre service pour divers travaux, bricolage et autres.

Site Web : nicolastemplier28.wixsite.com/avs28

PACS

Depuis le 1^{er} novembre, les cérémonies de PACS se font en mairie et plus au tribunal. Comme pour le mariage, vous trouverez en mairie, les documents nécessaires au contrat.

CONCOURS DE FLEURISSEMENT

Même si malgré les efforts de nos employés, nous n'avons toujours pas obtenu de fleurs au niveau régional, nous avons la chance d'être dans le haut du classement départemental avec un 2^{ème} prix sur les 56 communes de notre département ayant été récompensées.

1^{er} prix départemental (note supérieure à 18) : 2 communes (aucune du secteur).

2^{ème} prix départemental (note supérieure à 16) : 14 communes (dont la Bazouche Gouet, Chassant et Coudray au Perche).

3^{ème} prix départemental (note supérieure à 14) : 12 communes (dont Unverre).

4^{ème} prix départemental (note supérieure à 12) : 16 communes (aucune du secteur).

NOTRE DOYENNE NOUS A QUITTÉ

La doyenne de Coudray au Perche s'est éteinte le jour de Noël. Jeannette LEPROUST avait 97 ans. C'est maintenant l'Abbé Édouard JAUNEAU, âgé de 93 ans notre doyen.

PERCHE DIGITAL SENIOR FORMATION :

Savoir utiliser un ordinateur ou une tablette, réaliser une recherche internet, gérer un agenda électronique, échanger sur les réseaux sociaux, faire des montages photos, lire l'actualité, gérer ses démarches administratives (site des impôts...), gérer ses comptes bancaires, utiliser une boîte mail, le chat, la visio...

Une formation gratuite (2h par mois) assurée en collaboration avec le LEP Nermont est proposée pour tous à la mairie de Coudray les jeudis : 8 février, 29 mars, 26 avril, 31 mai, 28 juin, 12 juillet, 27 septembre, 25 octobre, 29 novembre et 20 décembre.

Vous pouvez vous inscrire en mairie.

INCIVILITÉS

Après une tentative de vol de matériel à l'atelier communal durant l'été, nous avons déploré, en décembre, le vol d'arbustes, ainsi que des sapins décorés.

Soyez vigilants, tout comportement ou véhicule suspect doit être signalé en mairie.

HÉBERGEURS :

À compter du 1^{er} janvier 2018, une taxe de séjour est instaurée par la Communauté de Communes. Les hébergeurs ont pour obligation de déclarer l'ouverture de meublés et chambres d'hôtes auprès de la Mairie de leur commune, ainsi que la mise en place de la taxe de séjour.

IMAGINE TON VITRAIL

L'Association de Sauvegarde de la Chapelle de Saint-Lubin des Cinq Fonts a le projet d'installer un vitrail dans l'ouverture murale en plein centre situé au-dessus de la porte. Elle organise un concours de dessins ouvert à tous, jusqu'au 15 février 2018.

Participation gratuite et règlement en ligne sur le site internet de l'association :

<http://lachapelledesaintlubin.pagesperso-orange.fr/>

A vos crayons !

L'ADMR RECRUTE :

Cette association intervient dans une dizaine de communes des alentours auprès d'une centaine de bénéficiaires. Outre l'aide à la personne, l'association s'occupe également du portage de repas et du service de télésurveillance. Pour maintenir ces services indispensables dans nos petites communes, l'association rencontre des difficultés de recrutement de salariés : de 16 employés, la structure est passée à 12.

Elle lance aussi un appel à bénévoles chargés d'accompagner la coordinatrice du secteur afin de remplir les dossiers des bénéficiaires, puis leur rendre visite régulièrement au domicile. Ces personnes maintiennent un lien social important et contribuent à la qualité reconnue du service.

Si vous avez un peu de temps libre et que vous aimez le contact, n'hésitez plus : rejoignez l'équipe présidée par Isabelle Bois, infirmière.

UNE NOUVELLE MAISON MÉDICALE :

La rénovation et l'agrandissement de la nouvelle maison médicale d'Authon du Perche sont annoncés avec des travaux qui débuteront courant 2018.

Cet établissement se trouvera à l'emplacement actuel et regroupera des médecins, le cabinet des infirmières, le podologue.

Durant les travaux, le cabinet sera transféré dans les anciens locaux de la trésorerie, rue Jean Moulin.

L'EXONÉRATION DE LA TAXE D'HABITATION

Pour 80% des français qui vont en bénéficier, la taxe d'habitation sera diminuée de 30% en novembre 2018 ; l'allègement sera de 65% en novembre 2019, puis de 100% en novembre 2020.

Revenus maximaux permettant de bénéficier d'un dégrèvement dégressif à partir de 2018 selon des seuils fixés sur le revenu fiscal de référence (RFR).

- Un(e) célibataire :	27.000 €
- Célibataire + 1 enfant :	35.000 €
- Couple sans enfant :	43.000 €
- Couple + 1 enfant :	49.000 €
- Couple + 2 enfants :	55.000 €
- Couple avec 3 enfants et + :	61.000 €

Pour rendre cette exonération un peu moins injuste pour ceux qui seront juste au-dessus de ces plafonds, le gouvernement a ajouté un dégrèvement dégressif afin de limiter les effets de seuil.

Pourcentage de foyers exonérés par communes du secteur :

Authon du Perche	89%	sur	543 foyers
Soizé	88%		136
Chapelle Royale	88%		152
Luigny	88%		182
La Bazoches Gouët	88%		586
Ceton	88%		731
Nogent le Rotrou	88%		4746
Souancé au Perche	86%		233
Charbonnières	86%		112
Les Autels Villevillon	86%		64
Les Etilleux	85%		92
Vichères	85%		126
Beaumont les Autels	84%		198
Miermaigne	84%		85
Saint-Bomer	83%		84
Chapelle Guillaume	83%		76
Trizay Coutretôt	83%		182
Béthonvilliers	83%		46
Margon	80%		561
Moulhard	79%		61
Coudray au Perche	76%		132

C'EST À VENIR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES FÊTES

Elle aura lieu le samedi 13 Janvier 2018 à 17h30 à la mairie. Venez nombreux !

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Elle aura lieu le samedi 13 Janvier 2018 à 19h à la salle des fêtes.

20h : apéritif offert par la municipalité.

20h30 : Buffet campagnard avec animation « Les Gourmandises ».

Pour les personnes de plus de 18 ans, non membres du comité des fêtes, une participation symbolique de 5€ (repas, boisson) est demandée (il est inutile de s'inscrire).

LE CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié se réunit tous les 2èmes mercredis du mois à la salle des fêtes à 14h pour des jeux, échanger, et partager un goûter.

Assemblée générale le mercredi 10 janvier 2017 à 14h à la salle des fêtes ; à cette occasion, nous partagerons la galette des rois. Toutes les personnes intéressées par nos activités peuvent se joindre à nous ; cotisation de 20 €.

Mercredi 14 février à 9h30 à la salle des fêtes, la société PRO'CONFORT nous présentera ses produits (divers appareils ménagers, appareils de relaxation et de bien-être), suivi d'un repas gratuit et de distribution de cadeaux ; inscription avant le 1^{er} février au 06.20.47.72.32.

Match de manille le mercredi 21 février à 14h00 à la salle des fêtes.

Randonnée pédestre le lundi de Pâques 2 avril : 2 parcours fléchés de 8 et 14 kms ; départ libre entre 8h00 et 9h30 place de l'Église.

Un voyage est organisé par le club fin mai-début juin.

SOIRÉES CABARET

Elles auront lieu les samedis 10, 17 et 24 mars à la salle des fêtes de Coudray et seront toutes les trois animées par l'orchestre d'Estelle Laroche.

Prix : 32.00 € inscriptions au 02.37.29.14.14 après 20h.

LE 8 MAI : Grand bazar avec brocante, vide grenier.

RALLYE TOURISTIQUE : Dimanche 1er juillet.

ÇA BOUGE À COUDRAY

LES SOIRÉES DU ST-PIERRE

Nouveau : dorénavant, le St-Pierre est ouvert tous les vendredis soirs dès 18h ; et de 18h à 19h, c'est happy hour (le 1^{er} verre acheté, le 2^{ème} gratuit).

Dès 19h30, soirée Bistro (plat dessert à 15,90 € ; entrée plat dessert à 18,90 €),

Vendredi 19 janvier : soirée savoyarde

Vendredi 2 février : soirée truc spéciale chandeleur

Vendredi 9 février: soirée choucroute

Mercredi 14 février : soirée Saint-Valentin

Jeudi 15 février : déjeuner tout feu tout flamme au St-Pierre : chansons, contes au programme.

Vendredi 2 mars : concours de truc.

Et toujours soirée Truc le 1^{er} vendredi du mois dès 19h,

FÊTE DES LABOUREURS

Plusieurs milliers de visiteurs se sont déplacés pour cette 109^{ème} édition sur le thème du fer. L'Association « Les Forges d'Autricum » a assuré un spectacle continu et de grande qualité pendant ces 2 jours et a permis de pérenniser le succès de cette fête qui ne se dément pas d'année en année. En 2018, nous aurons donc l'occasion de célébrer la 110^{ème} édition qui s'annonce déjà haute en couleurs.

SOIRÉE LUMIÈRE

Le pire a été évité, en effet, les chevaux se sont emballés mais aucun blessé n'a été déploré à l'exception d'une voiture. La fête s'est déroulée au milieu des chants avec la chorale Méli-Mélo et le concert à l'église avec les 50 choristes de la troupe Terpsichore.

LES RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL (X Présent 0 Absent)

	11/01	22/02	29/03	12/04	31/05	30/08	27/09	08/11	20/12
LHUILLERY Marc	X	X	X	X	X	X	X	X	X
BRUNET Nathalie	X	X	X	X	X	X	X	X	X
LEVEAU Marc	X	X	X	0	X	0	X	X	X
BARBAZ Denis	0	0	X	X	X	X	0	X	0
BARBAZ J.-Marie	X	0	X	X	X	X	X	X	X
CAUCHOIS Pascal	X	X	X	X	X	X	X	X	0
COLIN Claudine	X	X	0	X	X	X	X	X	X
DHUIT Bruno	0	X	X	X	0	X	X	X	X
HAUTREUX Sandrine	0	0	X	X	X	0	X	X	X
LAILLET Ludovic	X	X	X	X	X	0	X	X	X
PICHOT Marjorie	0	0	X	X	0	X	0	0	X

UN PEU D'HISTOIRE

Recherches de Jean-Bernard SAGOT

Après 2 ans et demi de guerre, les batailles contre l'ennemi allemand se poursuivent, de tranchées en tranchées.

En ce début 1917, le moral des troupes est mauvais à cause des conditions de vie dans les tranchées, la faim, le froid, l'hygiène ; les rebellions se succèdent, jusqu'à l'annonce de l'entrée en guerre des États-Unis.

Après les nombreux morts des années précédentes, Coudray n'a à déplorer que 2 morts parmi ses habitants.

Jules Ménager meurt chez lui à Coudray suite à un néoplasme de l'estomac contracté dans les tranchées ; né le 17 juin 1874 à Saint-Bomer, il était marié à Louise Alphonsine Massard, père de famille et cultivateur à la Roussetière.

Léon Vallée est mort au combat dans la Marne au nord de Reims et au sud du célèbre « chemin des dames » ; il est né à Coudray le 25 juin 1885 à la Cochardière, fils de Henri Vallée et Clémentine Glon ; il s'est marié le 16 février 1909 à Ernestine Deneau ; il était journalier.

Soldat au 14^{ème} régiment d'infanterie, il a combattu en Belgique, sur la Meuse, et dans la Marne en 1914 ; puis en Artois et en Argonne en 1915 ; ensuite à la célèbre bataille de Verdun en 1916. En 1917, il participe à l'offensive lancée par le général Nivelle en Champagne où il trouve la mort le 22 avril. Il était le père de 2 enfants.

Évoquer le souvenir de leur sacrifice, c'est leur rendre hommage.

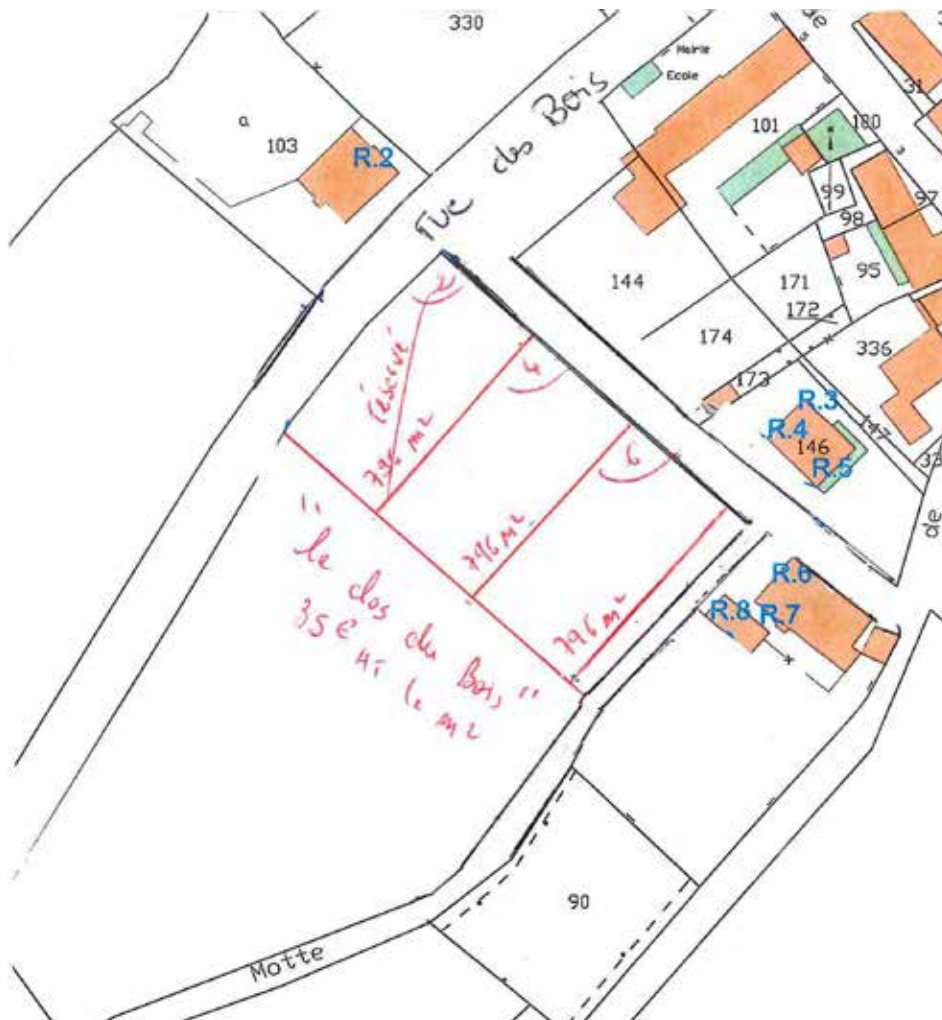


LOTISSEMENT : LE CLOS DU BOIS

Le prix de vente du terrain à bâtir a été fixé à 35€ H.T. le m². Les 3 parcelles équivalentes ont une superficie de 796 m².

Les grandes lignes du cahier des charges sont les suivantes :

- Hauteur des constructions : maximum 10 m en faîtière,
- Clôture : maximum 1,50 m,
- Essences locales : haies champêtres,
- Toitures :
 - tuiles de pays ou ardoises,
 - tuiles mécaniques imitation tuiles de pays,
- Pentures de toit :
 - 2 ou 4
 - 30 à 45 degrés
- Façades : Teintes du Parc Naturel du Perche
- Sous-sol interdit
- C.O.S. (Coefficient d'occupation des sols) : 30%
- Maisons toits terrasses autorisées
- Maisons type « chalet » interdites
- Stationnement obligatoire : 2 places par habitation



DÉMOGRAPHIE

NAISSANCES

Kevin VILCEA	4, rue des Garennes	Le Coudray	10.05.17
Charly TERNAT	L'Aulnay	Le Coudray	05.08.17
Gabriel COPÉ	11, rue des Tilleuls	Le Mans	16.12.17

PACS

Alexis LEVEAU et Katia VALENTINI	Les Gauvillières	28.11.17
----------------------------------	------------------	----------

DÉCÈS

DENIS Philippe	57 ans	La Langerie	12.03.17
CHAUDUN Thérèse	71 ans	Le Plessis	08.09.17
LEPROUST Jeannette	97 ans	Maison de retraite Authon	25.12.17
DEPRUNEAUX Gilbert	90 ans	14, rue de la Ronne	29.12.17

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

AOUSTIN Frédéric, Anne-Laure et leurs enfants	9, La Roche
BESANÇON-RENDU Norbert, Laura et leurs enfants	6, rue de la Ronne
BESSON Jean et Mme	La Roussetière
COLIN David, Émilie et leur fils	La Furetière
DE MAUD'HUY Romain	Les Basses Loges
DREUX Thierry et RENARD Catherine	9, Les Frous
FRAIGNAC Nicolas, Valérie et leurs enfants	13, rue des Tilleuls
GROSSIER Antoine et Émilie	9, rue des Garennes
GUINET Dominique et LAFOSSE Christine	8, rue des Garennes
MOUSSET Mickaël	Le Veillary
NEDELEA Florin et VASILESCU Julian	4, rue de la Ronne
NOUAILLES Nadine	9, rue de la Ronne
TEMPLIER Nicolas, HAMADACHE V. et leurs enfants	13, rue des Moulins
VADÉ Véronique et DRUMARD Éric	1, La Roche

L'IMMOBILIER

Après les 3 ventes du 1^{er} semestre, 4 transactions ont été réalisées au cours du second semestre.

Le Plessis (longère)
La Vallée de Nazareth
12, rue des Tilleuls
Le Veillary (chalet Plan d'eau)

À VENDRE

- **Rue des Moulins :**
Maison à restaurer : cuisine salle à manger 2 chambres terrain 494 m² garage. 68 500 €
- Étude de Me Gapais : 02.37.49.00.04
- **Rue des Moulins :**
Maison en pierres, cuisine aménagée, séjour salon avec cheminée, 1 ch., sdb, WC, grenier à aménager, jardin 390m² - 76000 €. Authon Immobilier 02.37.49.00.37
- **Les frous :**
Maison de village, cuisine, séjour, salon, 3 chambres, garage, dépendances, terrain 1013 m². 105 000 €. Agence SAFTI : 07.86.52.28.38
- **Maison de campagne :**
Maison de campagne : cuisine américaine séjour 2 chambres, mézzanine, sdb, double garage, terrain 1300 m² - 153.000 € Me ATTAL : 02.37.52.87.28
- **La Charronnière :**
Fermette de 170 m² : terrain de 5000 m², séjour, salon, 3 chambres, cuisine, salle de bain, nombreuses dépendances - 225.700 € - 02.37.49.02.47

TERRAINS À BATIR

- **11, rue des Garennes :**
Terrain à bâtir : 658 m². 21 000 €. Agence SAFTI : 07.86.52.28.38
- **Le Clos du Bois :** 2 lots de 796 m² - 35 € le m² H.T. - S'adresser en mairie.

INFO PRATIQUES

MAIRIE

Secrétaire : Françoise HABERT
Tél : 02.37.29.10.16
Fax : 02.37.29.10.85
Courriel : mairie.coudray-au-perche@wanadoo.fr
Site : [http : /coudray-au- perche,fr](http://coudray-au-perche.fr)
Lundi : 14h à 17h30, Mardi : 14h à 17h30
Vendredi : 9H à 12h et 14h à 17h30
Samedi : 11h à 12h

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

02.37.53.04.61

COORDONNÉES UTILES

Médecin de garde : 15
Pharmacien de garde : 3237
SAMU : 15
Police-Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
Gendarmerie Authon du Perche : 02.37.49.94.10

COMMERCES ET ARTISANAT :

FERME DE LA FURETIÈRE (lait)
02.37.29.14.89
BOULANGERIE ANDRELINE
02.37.29.12.80
LA FERME DU VEILLARY Fromages de chèvre
02.37.29.10.88
MENUISERIE SUR MESURE
02.37.29.11.46
SARL VALMAT
02.37.29.14.09
SARL LAILLET Maçonnerie
02.37.29.10.34
GITE DE COURCELLES
02.37.29.15.92
À VOTRE SERVICE
06.15.19.77.83

MESSES

Relais village :
Denise BARBAZ 02.37.29.12.28

ECOLE

Soizé : 02.37.49.04.49
Coudray au Perche : 02.37.29.12.32
Saint-Bomer : 02.37.49.01.94

SALLE DES FÊTES

Tél : 02.37.29.13.59
Tarif : 1 Jour : 180 €, 2 Jours : 220 €
Réservation en Mairie.

ORDURES MÉNAGÈRES :

Collecte tous les samedis matin
ABONNEMENT COUDRÉEN

Pour 1 an : 8 timbres
Pour 2 ans : 15 timbres

SANTÉ AUTHON DU PERCHE

Cabinet Médical : 02.37.49.12.08
Infirmières : 02.37.49.90.54
Pharmacie : 02.37.49.03.06
Ambulances : 02.37.49.90.59
Interventions Abeilles-Frelons : 02.37.96.72.57

Ferme de la GUYONNIÈRE (Bœuf)

02.37.29.70.37

ENTREPRISE MARCHAND Maçonnerie

02.37.29.19.48

AGRI PERCHE travaux agricoles

02.37.29.14.89 - 06.19.62.13.22

VALLÉGRAIN DISTRIBUTION Porcs en gros

02.37.29.15.87

LE SAINT-PIERRE Restaurant

09.80.93.82.97

JULIE Coiffure à domicile

06.21.71.48.34

GITES À 2 PAS DE L'ÉTANG

06.21.71.48.34

DÉCHETTERIE :

Particuliers : Lundi 9h / 12h
Vendredi 14h / 17h
Samedi 9h / 12h, 14h / 17h
Entreprises : Mercredi 14h / 17h

SERVICE DES EAUX

Fontainier : Michel DENIS
06.20.22.48.60

MEDLEY FÊTE DES LABOUREURS ET OUVRIERS

